

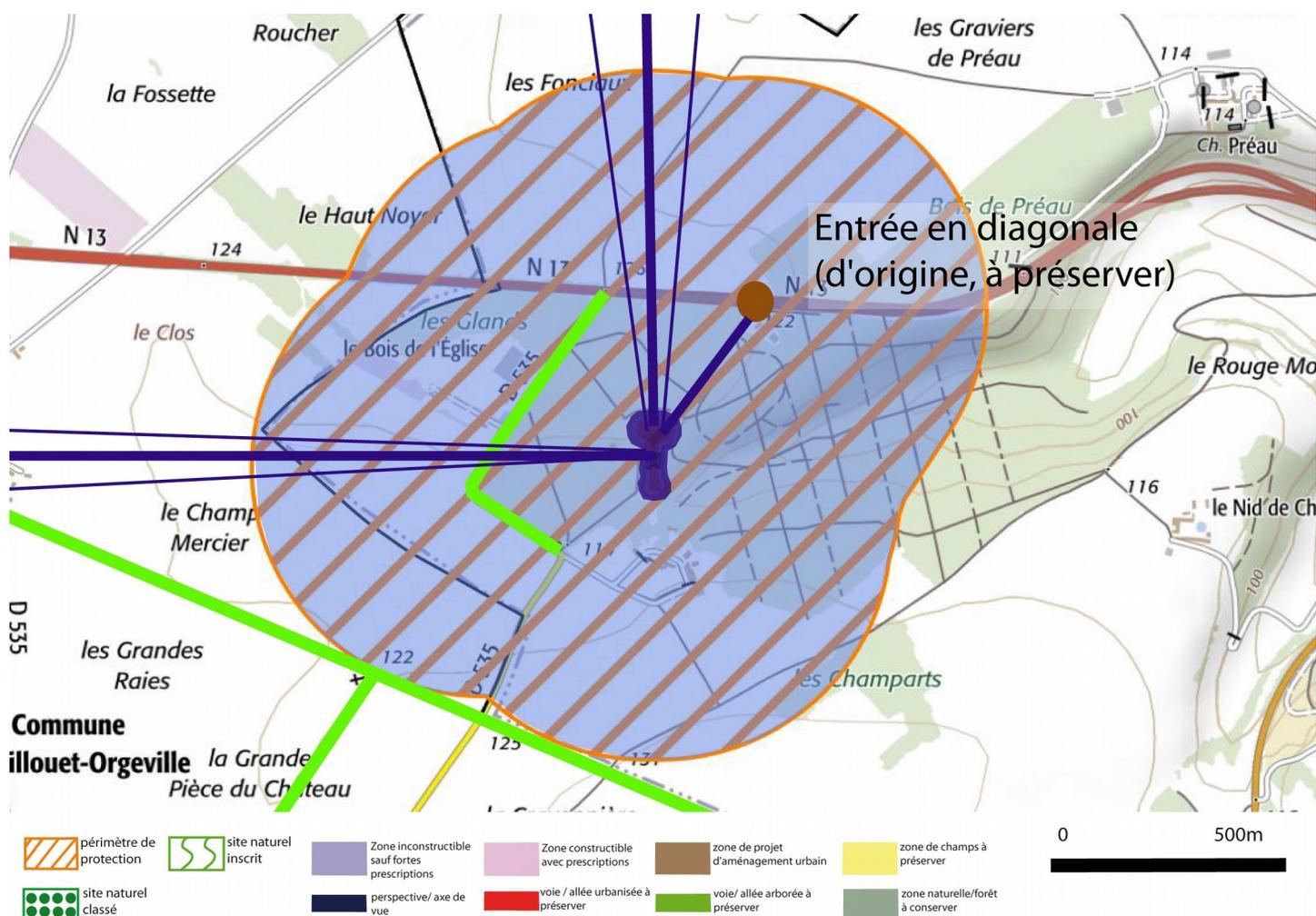
## Pacy sur Eure > Château du Buisson de May à Saint Aquilin de Pacy

Il n'y a pas d'autres protections patrimoniales sur cette commune.

Le château de Saint-Aquilin de Pacy a été classé au titre des monuments historiques le 10 février 1994. La protection porte également sur les aménagements du parc : esplanades en hémicycle, douves, ponts d'accès, alignements et perspectives.

Situé à proximité d'un ancien logis seigneurial, le château et le parc ont été réalisés par Jacques-Denis Antoine, architecte de l'Académie Royale, en 1781. L'édifice a connu quelques transformations au XIX<sup>e</sup> siècle et différents usages durant le XX<sup>e</sup> siècle (colonie de vacances, hôpital militaire, etc.). Apparenté au mouvement néoclassique, le château présente un corps de logis rectangulaire, cantonné aux angles par quatre pavillons symétriques surmontés de clochetons. L'austérité des façades en brique ou enduites met en valeur les frontons des ouvertures, les bossages en pierre aux arêtes des murs,... L'aménagement du parc (hémicycles, perspectives en patte d'oie) renforce la monumentalité du site.

Malgré la proximité de la RN13, le château a conservé ses vues lointaines, qui, au travers des bois environnant, ouvrent sur des paysages de plaines. Ces cônes de vue sont à préserver par des prescriptions particulières, de même que l'accès d'origine qui a été tracé en diagonale par l'architecte afin de découvrir le château vu de trois-quart.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



La façade sud du château



La façade sud (vue lointaine)



La façade nord du château



La perspective nord vers les plaines



La perspective vers l'Est



Le château et la ferme vus du Sud-Ouest

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.



La voie romaine et les champs alentours



Le village de Saint-Aquilin de Pacy



Quelques maisons du village



Un balcon avec ferronneries (détail)



Une façade avec bossages en pierre